

ANNEXE AUX CONDITIONS GÉNÉRALES DE SERVICES REGIE – CAMPAGNE PUBLICITAIRE (CGS) WEB PUSH NOTIFICATION NOTIFADZ (WPN NOTIFADZ)
--

ACCORD RELATIF A LA PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Le présent accord relatif à la protection des données à caractère personnel, en ce compris ses Annexes (ci-après l'« **Accord** ») a vocation à encadrer les droits, obligations et responsabilités d'Adrenalead et de l'Annonceur concernant la pose de traceurs et les traitements de données à caractère personnel réalisés dans le cadre du service Régie – Diffusion Campagne Publicitaire WPN fourni par Adrenalead.

Il fait partie des Conditions Générales de Services applicables à la fourniture de ce service.

DEFINITIONS

Les termes définis dans les Conditions Générales de Services ont le même sens quand ils sont utilisés dans le présent Accord.

Sauf précision expresse contraire dans le présent Accord, les termes « **Autorité de contrôle** », « **Données à caractère personnel** », « **Personne concernée** », « **Responsable du traitement** », « **Sous-traitant** », « **Traitement** » et « **Violation de données à caractère personnel** » ont, dans le présent Accord, les définitions prévues par le RGPD.

Par ailleurs, les termes suivants auront, dans le présent Accord, les définitions suivantes :

« Lois et réglementations applicables en matière de protection des données personnelles »

désigne le RGPD (Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données), la directive « Vie privée et communications électroniques » (directive 2002/58/CE concernant le traitement des données à caractère personnel et la protection de la vie privée dans le secteur des communications électroniques) telle que modifiée par la directive 2009/136/CE, la loi Informatique et Libertés ainsi que toutes lois, règlements et autres normes nationales, européennes et internationales applicables au opérations concernées.

1. DISPOSITIONS GENERALES

La Campagne est diffusée auprès de la Base ADRENALEAD, constituée des internautes devenus Abonnés WPN en acceptant, sur les Sites Affiliés, de recevoir des WPN.

La WPN contenant l'Annonce, reçue par l'Abonné WPN, sera identifiée comme provenant du Site Affilié.

1.1. OPERATIONS REALISEES POUR LA CONSTITUTION DE LA BASE ADRENALEAD

1.1.1. Collecte des Données de Base

Les DCP collectées ou créées en base par ADRENALEAD concernant un Abonné WPN (dites « **Données de Base** ») sont les suivantes :

- Système d'exploitation (OS)
- Type de navigateur
- Information de géolocalisation à partir de l'IP (Pays, code postal, ville)
- FAI
- Type de connexion (mobile ou point d'accès fixe)
- Date d'optin
- Information de transaction de l'optin
- url du site (nom de domaine) au moment de l'optin
- User Agent du navigateur
- Hash de l'IP (Adresse IP ayant fait l'objet d'une forme d'encryptage - Hashage)

Ces données sont collectées au moment de l'acceptation (opt-in) des WPN par l'internaute sur le Site Affilié.

1.1.2. Pose de traceurs

Certains traceurs sont mis en œuvre dans le cadre du service « Régie – Diffusion de Campagnes WPN », comme indiqué en Annexe 2, grâce à des Scripts posés par l'Annonceur sur son site Internet.

1.2. OPERATIONS REALISEES POUR LE PARAMETRAGE, LA DIFFUSION ET LE REPORTING DES CAMPAGNES

1.2.1. Paramétrage de la Campagne

Le paramétrage (ou ciblage) de la Campagne est réalisé par ADRENALEAD à partir des Données de Base sur le fondement des critères choisis par l'Annonceur (géolocalisation, thématique du Site Affilié, type d'appareil utilisé etc...).

Aucune Donnée de Base n'est transmise à l'Annonceur à cette occasion.

Les données de paramétrage sont conservées et mises à disposition de l'Annonceur pendant une durée de 400 jours à compter de la Campagne.

1.2.2. Reporting de la Campagne

Par défaut, ADRENEALEAD comptabilise seulement les données d'affichage de la Campagne suivantes :

- Nombre d'envois de Web Push Notifications
- Nombre d'Impressions
- Nombre de Clics

Ces données sont conservées par ADRENEALEAD pendant 365 jours sous une forme permettant de les relier aux Données de Base de l'Abonné WPN à qui elles correspondent. Elles sont ensuite conservées et mises à disposition sous forme agrégée (et donc anonyme) à l'Annonceur pendant 400 jours à compter de la Campagne.

1.2.3. Option Remarketing

Cette option est au choix de l'Annonceur. Pour mettre en œuvre cette option, l'Annonceur doit incorporer dans le code source de son Site un Script fourni par ADRENEALEAD, qui permettra de « lire » le cookie d'ADRENEALEAD accepté par l'Abonné WPN sur le Site Affilié et donc de « reconnaître » cet Abonné WPN comme faisant partie de la Base ADRENEALEAD.

Les Abonnés WPN « reconnus » lors de leur passage sur le Site de l'Annonceur seront alors automatiquement destinataires de la Campagne.

Des cookies permettant de gérer la pression remarketing sont aussi utilisés.

Aucune Donnée à caractère personnel relative aux Abonnés WPN faisant l'objet du remarketing n'est transmise à l'Annonceur.

ADRENEALEAD comptabilise le nombre d'Abonnés WPN ayant fait l'objet du remarketing et transmet des statistiques agrégées (et donc anonymes) à l'Annonceur incluant les informations suivantes :

- date et l'heure de l'envoi ;
- contenu du remarketing
- caractéristique de ciblage.

Ces informations sont mises à disposition de l'Annonceur pendant une durée de 400 jours à compter de la Campagne.

1.2.4. Option Suivi de Conversion

Cette option est au choix de l'Annonceur. Pour mettre en œuvre cette option, l'Annonceur doit configurer et incorporer dans le code source de certaines pages de son Site un Script fourni par ADRENEALEAD, qui permet de collecter les données relatives à une action réalisée par l'Abonné WPN, au cours des 365 jours suivants la Campagne, sur la page en question, par ex un achat, le remplissage d'un formulaire etc...

Ces données sont utilisées par ADRENEALEAD pour mesurer le succès des Campagnes.

ADRENEALEAD collecte et met à disposition de l'Annonceur les Données suivantes:

- Identifiant et date de diffusion de la Campagne
- Date du Clic
- Date de la conversion
- Délai entre Clic et conversion
- Identifiant et autres données relatives à la conversion.

Ces données sont conservées par ADRENEALEAD pendant 365 jours sous une forme permettant de les relier aux Données de Base de l'Abonné WPN à qui elles correspondent. Elles sont ensuite conservées et mises à disposition sous forme agrégée (et donc anonyme) à l'Annonceur pendant 400 jours à compter de la Campagne.

2. QUALIFICATION DES PARTIES

ADRENEALEAD est responsable (le cas échéant conjointement avec l'éditeur du Site Affilié) des opérations nécessaires à la constitution et à la gestion de la Base ADRENEALEAD, s'agissant tant de la collecte et du traitement des données personnelles des Abonnés WPN que du recueil de leur consentement.

L'Annonceur et ADRENALEAD sont responsables conjoints des opérations nécessaires au paramétrage, à la diffusion et au reporting des campagnes.

L'Annonceur est seul responsable des opérations de collecte et de traitement des données des Abonnés WPN réalisées à partir du moment où les Abonnés WPN ont cliqué sur l'Annonce.

3. OBLIGATIONS RESPECTIVES D'ADRENALEAD ET DE L'ANNONCEUR EN TANT QUE RESPONSABLES CONJOINTS

Chaque Partie s'engage à exécuter le présent Accord en conformité avec les Lois et réglementations applicables en matière de protection des données à caractère personnel, et à respecter à tout moment les obligations qui lui sont applicables à ce titre.

3.1. Base juridique des opérations

La base juridique des opérations est le consentement de l'Abonné WPN, en application de l'article 6 du RGPD et de l'article 5 paragraphe 3 de la Directive Vie privée (transposé à l'article 82 de la Loi Informatique et Libertés).

3.2. Obligation d'information de l'Abonné WPN

ADRENALEAD informe les Abonnés WPN des modalités de fonctionnement de la WPN et des données traitées par la publication d'une politique de confidentialité, accessible sur son site Internet et sur chaque WPN. L'éditeur du Site Affilié est également tenu par contrat avec ADRENALEAD de donner accès à cette politique de confidentialité sur le Site Affilié.

L'Abonné WPN qui ne souhaite plus recevoir de WEB PUSH NOTIFICATIONS de la part d'un Site Affilié doit lui-même se désabonner en accédant aux paramètres de son navigateur ou directement depuis les WPN qui lui sont adressées en cliquant sur le symbole de roue crantée contenu dans ces WPN.

ADRENALEAD impose à l'Editeur du Site Affilié de mettre en place et maintenir sur son Site une CMP (Consent Management Platform) permettant de recueillir le consentement des Abonnés WPN aux traceurs dans le respect de la réglementation relative aux traceurs, et en particulier l'article 82 de la loi informatique et Libertés et les lignes directrices de la CNIL en date du 17 septembre 2020.

3.3. Exercice des droits des Abonnés WPN

Les informations détenues par ADRENEALEAD concernant un Abonné WPN (données collectées par traceurs et Données de Base) ne permettent pas à elles seules d'identifier une personne physique. Les finalités pour lesquelles ADRENALEAD traite ces Données de Base n'imposent pas d'identifier les Personnes Concernées.

Dans ce cas, conformément à l'article 11 du RGPD, ADRENALEAD n'est pas tenu de tenu de conserver, d'obtenir ou de traiter des informations supplémentaires pour identifier la Personne Concernée à la seule fin de respecter le RGPD, et les droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et de portabilité des Personnes Concernées (articles 15 à 20 du RGPD), en ce qu'ils concernent les Données de Base, ne sont pas applicables.

Par conséquent, ADRENALEAD n'est pas en mesure et n'est pas tenu de répondre aux demandes d'exercices de droits des Abonnés WPN et redirigera vers l'Annonceur, sans délai injustifié, toute demande qu'il recevrait en lien avec les opérations, et ne répondra pas lui-même à une telle demande.

L'Annonceur est tenu de répondre aux demandes d'exercice des droits des Abonnés WPN, et ADRENALEAD s'engage à assister l'Annonceur à s'acquitter de cette obligation.

3.4. Sécurité et confidentialité des opérations

Les mesures prises par ADRENALEAD pour sécuriser la plateforme Notifadz afin d'assurer un niveau adéquat de sécurité des opérations concernées et de protéger les données contre une destruction fortuite ou illicite, une perte fortuite, une altération, une divulgation ou un accès non autorisé sont décrites en Annexe 1.

3.5. Violations de données à caractère personnel

Chacune des Parties notifiera à l'autre toute violation de données à caractère personnel dans les meilleurs délais après en avoir pris connaissance.

En fonction des circonstances de la violation, ADRENALEAD et l'Annonceur se concerteront afin de déterminer si une notification de violation de données auprès de l'Autorité de contrôle ou auprès des Personnes Concernées est nécessaire, et qui procèdera à cette notification.

3.6. Sous-traitance

ADRENALEAD fait appel dans le cadre des opérations à des sous-traitants dont la liste figure en Annexe 1, ce que l'Annonceur accepte.

3.7. Transferts de données vers des pays tiers

Les Données de Base et autres données collectées ou générées par le service Régie – Diffusion Campagne Publicitaire WPN ne sont pas transmises vers des pays tiers.

3.8. Réutilisation des données

ADRENALEAD est seul responsable de la réutilisation des données de la Campagne pour ses propres finalités de gestion de la Base ADRENALEAD et de relations commerciales avec les Sites Affiliés.

L'Annonceur est seul responsable de la réutilisation des données de la Campagne pour ses propres finalités de marketing et de publicité.

ANNEXE 1

MESURES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES MISES EN PLACE PAR ADRENALEAD

Sécurité organisationnelle d'ADRENALEAD	
L'organisation comprend au moins un responsable sécurité pour l'ensemble des domaines concourant au bon déroulement de la prestation.	François GERMAIN – CTO Associé
Tout collaborateur participant à l'activité liée au Client a signé un engagement personnel de confidentialité dans le cadre de son contrat de travail.	Collaborateurs Equipe Technique Collaborateurs Equipe Produits Collaborateurs Equipe Account Management Direction
Sécurité physique des Datacenters	
Confère politique de sécurité physique Amazon Web Service	
Sécurité physique des locaux d'ADRENALEAD	
Les locaux d'ADRENALEAD sont équipés de moyens de protection	• Protection contre l'intrusion et les effractions ; • Détection d'intrusion et d'effraction ;
Les moyens de protection contre l'intrusion et de supervision doivent permettre d'identifier physiquement les personnes quelles que soient les conditions.	Système de video surveillance
Sécurité de la solution Cloud AWS et du SI associé ADRENALEAD	
Accès au système d'information ADRENALEAD	Les mots de passe sont constitués d'au moins 10 caractères qui combinent au moins des lettres majuscules et minuscules ainsi que des chiffres ou des caractères spéciaux ou accentués. Notifadz propose l'activation de la double authentification depuis le compte utilisateur.
Accès aux ressources et réseau ADRENALEAD	Chaque personne qui accède à des ressources informatiques ou réseau dispose d'un compte individuel qui peut être : • Soit un compte nominatif qui lui est personnel et qui ne sera utilisé uniquement par cette personne tout au cours de la vie du compte ; • Soit un compte individualisé qui pourra être attribué à des personnes différentes au cours de la vie du compte tout en n'étant toujours attribué qu'à une seule personne à la fois.

Sous-traitants:

Nom du Sous-traitant	Objet de la sous-traitance	Lieu depuis lequel la prestation confiée est réalisée	Encadrement des transferts hors UE
Amazon	Hébergement de la plateforme Notifadz (AWS)	UE, France, Paris	Pas de transfert hors UE

ANNEXE 2

TRACEURS MIS EN PLACE POUR LA FOURNITURE DES SERVICES

Cookies First Party déposés pour le fonctionnement de la solution.

Nom du traceur	Temporalité	Description du traceur et finalité	Options pour lesquelles ce traceur est utilisé
alreadyPush	Au moment où une WPN de remarketing est diffusée, un cookie est déposé pour dire : cet Abonné WPN a déjà été "remarketé"	Script posé sur le site de l'Annonceur, pour gérer la pression de remarketing (choix de capping de 24h à 365j) Cookie posé exclusivement si les cookies tiers d'Adrenalead ont été acceptés par l'Abonné WPN sur le Site Affilié	Remarketing

Cookies tiers déposés lors de la validation Adrenalead via la CMP compatible IAB TCF2.2

Nom du cookie	Description et finalité	Options pour lesquelles ce traceur est utilisé
idv	site adrenalead (gjigle.com) cookie tiers permettant l'identification de l'opt-in, durée : 365j	Remarketing
ids_[ids]_AP	site adrenalead (gjigle.com) cookie tiers pour gérer la pression remarketing 365j en fonction du Site Affilié (uniquement script ou pixel par ids)	Remarketing
uaid_[advertiserId]_AP	site adrenalead (gjigle.com) cookie tiers pour gérer la pression remarketing 365j en fonction de l'Annonceur (uniquement script ou pixel par uaid)	Remarketing
ct_[avertiserId]	Script de conversion ou pixel de conversion qui permet de comptabiliser les conversions issues d'un clic sur l'Annonce envoyée par Web Push Notification via le service Notifadz.	Suivi de Conversion

Déposés uniquement si le script a été intégré et le cookie accepté par l'Abonné WPN via la CMP de type IAB TCF2.2 du Site Affilié

Les éléments [entre crochets] sont des éléments dynamiques qui varient en fonction soit du Site Affilié, soit de l'Annonceur (advertiser Id).